

REUNION DU 27 AVRIL 2018

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 27 avril 2018
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

PRESENTS: MM. BOUQUIN, LABBÉ, PERRUCHE, MARTIN, ORLAND, MÉNAGER, COUTAND,
DE DREUZY. AZAMBOURG.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. RECOLÉ, GARRIDO, BERRUÉ, LAMBERT.

Monsieur GARRIDO a donné pouvoir à Madame MARTIN

Monsieur LAMBERT a donné pouvoir à Monsieur MÉNAGER

Madame BERRUÉ a donné pouvoir à Monsieur PERRUCHE

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du
23 mars 2018

Au cours de sa séance, le Conseil :

- ✓ **DECIDE à l'unanimité** des dépenses à affecter au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** de choisir les entreprises Proludic et Clément TP de Sologne pour la fourniture et pose sur bac à graviers roulés de la structure de jeux dans la cour de l'école pour un montant total de 14 024,64 € TTC

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- ✓ Un terrain de pétanque sera créé rue de Maison Neuve, derrière le Dojo. Messieurs Bellanger et Potonnier, membres de la section pétanque de l'Association Sportive de Sennely, présentent leur point de vue quant au choix de cet emplacement. La Commune prendra à sa charge les matériaux de remblaiement et de finition, l'ASS section pétanque propose de prendre à sa charge les autres fournitures.
Une convention de mise à disposition du terrain en garantira l'accès à tout public et permettra à l'Association Sportive de Sennely, section pétanque, d'y organiser ses entraînements et compétitions diverses. Une signalisation adéquate sera mise en place pour faciliter la localisation et l'accès au terrain.
Les membres du Conseil émettent un **avis favorable** à :
 - 7 voix pour cet emplacement,
 - 3 voix pour un emplacement sur le terrain de football et le long de la rue
 - 3 abstentions
- ✓ Face à la baisse du nombre de participants et à l'augmentation des tarifs des animateurs musicaux, la Commune n'organisera plus de bal pour le soir du 13 juillet. De fait, il n'y aura plus non plus de buvette assurée par l'Amicale des pompiers de Sennely.
- ✓ Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu à la mairie :
 - Vendredi 08 juin 2018 à 19h30
 - Vendredi 20 juillet 2018 à 19h30